



## Information concernant les séances à domicile

Les séances de neurofeedback sont possibles à domicile à l'aide d'un équipement complémentaire mis à disposition sous forme d'abonnement. Cependant, les séances à domicile ne peuvent se substituer complètement aux séances en cabinet. Je rappelle que pour obtenir une efficacité maximale des séances, il est recommandé de pratiquer au moins deux fois par semaine.

C'est pourquoi, et notamment pour les personnes les plus éloignées ou qui rencontrent des difficultés de déplacement, je propose de regrouper les deux possibilités (séances à domicile et en cabinet) sous la forme d'un forfait mensuel tout compris de 480 €/mois (avec engagement minimal de 4 mois).

Ce prix comprend la mise à disposition du matériel afin de réaliser chez vous des séances personnalisées de neurofeedback, et deux séances mensuelles en cabinet d'une heure et demie qui nous permettrons également d'évaluer votre progression.

Ce prix ne comprend pas l'évaluation par EEG quantitatif indispensable pour l'élaboration d'un protocole d'entraînement adapté.

Le forfait que je vous propose vous permet d'intensifier et d'optimiser l'efficacité de votre entraînement en le complétant par des exercices à domicile.